

## Compte-rendu du séminaire de restitution

**Programme visant à « Renforcer l'accès aux services essentiels des populations des pays à faibles revenus par une mobilisation accrue des organisations de la société civile et des collectivités françaises et de leurs partenaires, via les 1 % solidaires et une approche intégrée des services essentiels. »**

*Jeudi 4 avril 2024 – Paris à l'AFD*

*De 13h30 à 19h en présentiel*

### Contexte

Dans les pays à faibles revenus, les habitant.es des zones rurales, des petites villes ou des périphéries urbaines sont particulièrement concerné.es par le manque d'accès aux services essentiels. Or ces services sont très souvent liés et des synergies existent entre eux. En parallèle, il ressort clairement des ODD que l'atteinte des résultats de l'Agenda 2030 ne pourra se faire que via une approche globale et transversale. De nombreux acteur.ices s'intéressent de nos jours à une approche croisée et transverse des services essentiels et des projets développant plusieurs services voient le jour dans de nombreux pays.

En France, parmi divers outils financiers permettant d'agir en faveur de la coopération et de la solidarité internationale sur ces thématiques, les collectivités territoriales françaises peuvent mobiliser plusieurs dispositifs spécifiques sur les secteurs de l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et l'énergie : le 1 % Eau-Assainissement, le 1% Énergies et le 1% Déchets. Disposant de règles spécifiques, leur principe est commun : permettre aux collectivités françaises de consacrer jusqu'à 1 % des recettes liées localement à la mise en œuvre du service à des actions internationales en faveur des pays à revenus faibles ou intermédiaires.

Afin d'encourager un rapprochement, de sensibiliser et mobiliser les acteur.ices pouvant activer ces dispositifs 1%, ainsi que de capitaliser et développer des outils en lien avec une approche plus intégrée de l'accès à plusieurs services essentiels, le Programme dit des « 1% Solidaires pour les services essentiels » a été lancé en 2021. Avec le soutien de l'AFD et de l'ADEME, ce programme rassemble les réseaux sectoriels Amorce, Cicle et le pS-Eau, ainsi que la CIRREA (Conférence Inter Régionale des Réseaux Multi Acteurs) et 5 RRMA (Gescod, So Coopération, Lianes Coopération, BFC International, Centraider). Durant ces trois années, de nombreuses activités ont été mises en œuvre, s'articulant autour du renforcement du lien et du partage d'expériences entre structures impliquées sur les projets d'accès aux services essentiels, la capitalisation sur les dynamiques multisectorielles existantes dans de nombreux pays, la création d'outils et d'animations permettant une plus forte mobilisation des dispositifs 1% et des acteurs territoriaux sur ces thématiques.

## Objectifs de la rencontre

Initié en mai 2021, le programme se termine en 2024. Ce séminaire de restitution fut l'occasion d'échanges et de rencontres en présentiel entre les partenaires, contributeur.ices, acteur.ices des services essentiels ou personnes et structures sensibles aux thématiques du programme. Cet événement avait notamment pour objectif de :

- Présenter les résultats des activités déployées et livrables produits ;
- S'inspirer de l'expérience de structures ayant déployé cette approche plus intégrée des services essentiels, notamment via la mobilisation des 1% solidaires ;
- Echanger autour de la thématique des services essentiels et les enjeux des dynamiques portées.

Ce séminaire a rassemblé plus de **90 personnes** de différents secteurs, travaillant pour différents types de structures (Institutionnelles, Collectivités territoriales, Associations/ONG, Entreprises, Universités/Recherche, Syndicats à compétences uniques ou mixtes, Agences de l'eau...). La liste de présence se trouve [en annexe 1](#) de ce compte-rendu.

## Agenda

- 14h: Introduction - Ouverture
  - **Stéphanie LANFRANCHI**, Directrice de la Mobilisation et des Partenariats Nationaux (MPN), Agence Française de Développement
  - **Philippe MASSET**, Directeur Europe et International, ADEME, Agence de la transition écologique
  - **Frédéric CHOLÉ**, Délégué pour les Collectivités territoriales et la Société civile, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
  - **Jean-Marie TETART**, Président du pS-Eau, Président de la Communauté de communes du Pays Houdanais et Maire de Houdan
- 14h45 : Présentation du programme, ses partenaires, résultats et livrables, **Sophie de La Bassetière**, Coordinatrice du programme, pS-Eau
- 15h15 : Focus sur certaines activités :
  - Film de capitalisation et introduction de la démarche, **Mélanie LUNEL**, Directrice des opérations, Efficoop
  - Mobilisation des dispositifs 1% solidaires et démarches de plaidoyer, **Joël RUFFY**, Responsable du pôle juridique et fiscal et du service institutionnel et médias, AMORCE
  - Animations et mobilisation territoriale, **Franck FORTUNÉ**, Délégué général de la CIRREA et Directeur de SO Coopération

Temps de questions/réponses
- 16h – 16h15 : Pause
- 16h15 : Table ronde 1 : Enjeux opérationnels des projets multisectoriels
  - Avec la participation de :
    - **Rado RAMPARAOELINA** (Maire de la commune d'Ampitatafika, Madagascar)
    - **Sophie LEHIDEUX** (Directrice, Kynarou)
    - **Régis OCHSENBEIN** (DGS, Ville de Mulhouse)
    - **Emeline MOREAU** (Responsable de projets Services essentiels - Electrification rurale, Gret)

- 17h : Table ronde 2 : Le montage partenarial et financier des projets multisectoriels
  - Avec la participation de :
    - **Corinne DE PERETTI** (Chargée de projets des Organisations de la société Civile, AFD)
    - **Nathalie PICARD** (Responsable qualité et communication, Direction de l'eau et de l'assainissement, Grand Reims)
    - **Paul TESTARD** (Délégué général, Moi Jeu Tri)
- ✓ 18h : Temps de questions/réponses
- 18h30-19h : Cocktail – Temps d'échange

## Résumé des interventions

### Stéphanie Lanfranchi (AFD)

- Accueil des participant.es au nom de l'AFD.
- Programme pilote cofinancé par le dispositif Initiatives OSC de l'AFD.
- Rappel du partenariat du MEAE et de l'AFD avec le pS-Eau depuis sa création et du rôle clef joué par le pS-Eau dans le tissu des acteur.ices de l'eau et l'assainissement (ODD 6).
- Programme qui cherche à promouvoir une approche intégrée des services d'accès à l'eau, d'accès à l'assainissement, d'accès à l'énergie et de collecte et gestion de déchets. Il vise également à mobiliser les acteur.ices et les financements en faveur de ces services notamment au travers des dispositifs 1% déchets, 1% eau/assainissement et 1% énergie. Il est porté par un consortium d'acteur.ices différent.es qui doivent apprendre à travailler ensemble : les réseaux sectoriels qui travaillent sur l'eau, l'énergie et les déchets (le pS-Eau, le Réseau Cicle et AMORCE) et 5 Réseaux régionaux multi-acteurs (Gescod, So Coopération, Lianes Coopération, BFC International, Centraider), ainsi que la CIRRMA (la conférence inter-régionale des RRMA).
- Projet pilote car il nous oblige à changer de perspective pour élargir nos approches qui sont souvent sectorielles/en silo. L'approche intégrée est par ailleurs intéressante car elle permet notamment de répondre à une demande des collectivités du sud, qui sont confrontées au défi de fournir à leurs populations l'accès à l'ensemble des services essentiels. Le besoin de travailler ensemble sur les services essentiels remonte du terrain (ex : projet d'Electriciens sans frontières qui a été sollicité au Togo par la Préfecture et par la Direction préfectorale de la santé du Haho pour répondre aux besoins locaux en matière d'accès aux services essentiels d'eau, d'électricité et d'assainissement).

### Philippe Masset (ADEME)

- « La transition énergétique sera territoriale ou ne sera pas », d'où l'importance de soutenir l'accès aux services essentiels. Les activités de gouvernance territoriale sont un levier essentiel pour mettre en place des projets structurés et produire des services solides et pérennes.
- Dans sa stratégie 2023-2027, le Ministère de la Transition Ecologique met l'accent sur la lutte contre le dérèglement climatique afin d'assurer la transition vers une économie sobre et circulaire en favorisant l'accès à des services équitables et pérennes. Ce programme est donc en phase avec les objectifs des instances de l'Etat.
- La transition nécessite de dépasser les logiques en silos, de décroquer, de raisonner de façon systémique. L'encouragement de cette démarche des réseaux partenaires du programme est indispensable pour consolider le travail au sud.

- L'ADEME accompagne ces dynamiques à l'international, en accompagnant des collectivités territoriales, des syndicats, afin que les 1% puissent être mobilisés, tout en encourageant la montée en connaissance des réseaux d'acteur.ices. Les soutiens apportés au programme PAGEDS et à ce programme en sont des illustrations.
- Le Président de l'ADEME a lancé le réseau "Elus pour agir", composé d'élu.es qui sont des relais dans les territoires français de la transition écologique. Il est nécessaire que les élu.es puissent adhérer à ce réseau pour influencer cette importance de coopération entre les territoires afin d'avancer conjointement.

#### **Frédéric Cholé (MEAE)**

- En janvier 2024, la DGM/CIV (délégation pour la Société civile, l'Engagement citoyen et la Jeunesse) a fusionné avec la DGM/DAECT (délégation pour l'Action extérieure des Collectivités territoriales) pour créer la DGM/DCTCIV (délégation pour les Collectivités territoriales et la Société civile) qui coordonne notamment l'action de deux instances : le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI, présidé par le MEAE) et la Commission nationale de la Coopération décentralisée (CNCD, présidée par Premier ministre).
- La France dispose d'une Stratégie internationale pour l'eau et l'assainissement 2020–2030, qui repose sur deux piliers : (1) l'accès universel et équitable à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène et (2) le renforcement de la sécurité de l'approvisionnement en eau pour tous.
- Point sur le Sahel : contexte toujours volatile malgré des partenariats historiques. On tend vers un assouplissement de la doctrine de l'humanitaire vers les besoins essentiels des populations (éducation, santé) via une analyse des projets au cas par cas.
- Territoires palestiniens : forte implication des collectivités territoriales, notamment sur l'eau. Position de la DCTCIV : souplesse sur les projets présentés/mis en œuvre. Les collectivités territoriales françaises peuvent soit répondre aux appels à projets généraliste/thématiques/clés en mains, soit solliciter la DCTCIV pour (1) réorienter les projets existants vers des besoins essentiels ou (2) renforcer les projets qui s'inscrivent déjà dans une logique de réorientation des besoins essentiels.

#### **Jean-Marie Tétart (pS-Eau) :**

- L'accès aux services essentiels permet le respect de la dignité humaine et un aménagement durable des territoires. Le développement des périphéries urbaines a montré qu'il est vain de travailler en silo car très vite les collectivités du sud qui gèrent ces services sont rattrapées par les autres thématiques. Le changement climatique conforte ces constats.
- Le rapport d'Arnaud Laaban (2020) sur la mobilisation des dispositifs 1% et leur rapprochement plaide pour une approche plus globale et a ouvert la voie à ce programme de rapprochement des différents secteurs. Le programme PAGEDS avait permis quant à lui de promouvoir le 1% déchets, permettant de renforcer les outils sur ce secteur.
- Cette approche holistique, multisectorielle est celle qu'ont les maires ou collectivités qui doivent penser globalement au développement de leur territoire. Elle pose néanmoins la question de la répartition des compétences entre collectivités.
- Le pS-Eau a travaillé historiquement à l'élargissement des thématiques de gestion territoriale : eau, hygiène, puis énergie et déchets.
- La capitalisation de connaissances est un long processus. Il est important que les RRMA et leurs réseaux locaux participent à cette dynamique pour créer des lieux de savoir et d'échanges.
- Il appartient aux coopérations décentralisées de répondre aux projets multisectoriels. Pour cela, des actions de plaidoyer sont indispensables auprès des élu.es pour que les collectivités accordent des financements et aident les acteur.ices de leur territoire. L'engagement est la clef.

La coopération décentralisée et la solidarité internationale ne font pas perdre des élections: il faut convaincre.

- Le pS-Eau porte une dynamique visant la mobilisation des intercommunalités et une meilleure interconnexion entre leurs divisions thématiques. Une grande rencontre sera organisée à la rentrée 2024 avec les intercommunalités de France en lien avec les secteurs de l'eau et l'assainissement.

**Sophie de La Bassetière (pS-Eau – Coordination du programme - se reporter à [l'annexe 2](#) pour le détail et le contenu de la présentation) :**

- Présentation du programme, ses origines, ses objectifs, les partenaires et l'approche multisectorielle ainsi que les dispositifs 1% solidaires.
- Points sur les résultats obtenus, les dynamiques étudiées et les outils produits (disponibles sur le [site internet du programme](#)).
- Réflexion et préparation d'une Phase 2.

**Mélanie Lunel (Efficoop)**

- Présentation de la démarche de capitalisation qui a duré près de 2 ans.
- Introduction du [Film de capitalisation sur l'approche multisectorielle](#).
- Présentation de la méthodologie itérative adoptée dans le cadre des différentes interviews (plus de 100 acteur.ices consulté.es notamment en France, à Madagascar, au Togo, en République du Congo) avec un nombre de dynamiques multisectorielles étudiées (plus de 20) qui a augmenté au fur et à mesure du chantier et a permis d'alimenter la réflexion et le contenu des différents outils (manuels, films, fiches acteurs).

**Joël Ruffy (AMORCE – se reporter à [l'annexe 3](#) pour le détail et le contenu de la présentation) :**

- Présentation des activités de plaidoyer développées dans le cadre du programme.
- Présentation de l'évolution des engagements financiers des collectivités, notamment via les différents dispositifs 1%.
- Synthèse des résultats de l'enquête menée sur les freins et leviers des collectivités territoriales à s'engager en solidarité internationale sur les services essentiels.

**Franck Fortuné (CIRRMA) :**

- L'implication dans le programme de la CIRRMA et de 5 RRMA est le fruit d'un partenariat de long terme avec le pS-Eau, notamment sur les enjeux du 1% eau/assainissement. La conception du programme et du montage partenarial s'est inscrite dans un contexte législatif particulier (2018-2020) notamment avec la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.
- Le rôle des RRMA pour faire vivre les thématiques du programme auprès des territoires n'est pas évident, notamment sur la thématique des 1% solidaires qui nécessite à la fois des temps de formations, d'animations et surtout de mobilisation : c'est un sujet très politique, juridique et technique qu'il faut faire vivre en proximité sur les territoires. Le programme s'est appuyé sur l'ancrage territorial des RRMA pour traduire ses actions dans leurs propres plans d'action territoriaux auprès d'une vingtaine d'antennes (120 collectivités).
- Ce programme a eu pour impact de développer le travail en inter-réseau, de mettre à l'agenda la question du multisectoriel dans les 5 territoires et de promouvoir les 1%, en arrimant ces actions à des politiques publiques existantes. Certains territoires sont particulièrement avancés et actifs sur des sujets précis (exemple des Hauts de France sur la thématique de l'énergie).

- Les réseaux ont su faire face aux difficultés qu'a rencontré ce programme :
  - ✓ Contextuelles : le programme s'est déployé dans un contexte particulier. Ex : la crise énergétique a rendu délicat le dialogue sur la coopération dans le secteur de l'énergie.
  - ✓ Temporelles : la sensibilisation prend du temps auprès des élu.es et des services techniques, 3 ans ne sont pas suffisant pour une réelle appropriation. Le renouvellement des élu.es au début du programme a été une opportunité pour sensibiliser et informer. 3 ans plus tard, le chemin est encore long. Les porteur.euses de projets sont essentiel.les pour porter la voix du multisectoriel.
  - ✓ Conceptuelle : travailler entre réseaux souvent habitués à travailler en silo ou de façon indépendante et sur des secteurs différents fût un challenge.
  - ✓ Organisationnelle : amener les acteur.ices à parler entre ell.eux, les services des secteurs à travailler entre eux n'est pas évident. Le programme ne peut pas résoudre toutes les problématiques de déconstruction institutionnelles.
- Bravo aux réseaux d'avoir su surmonter ces difficultés.

## Temps de questions/réponses

### Questions de M. Cholé (MEAE) :

- ✓ *Comment la délégation pour les Collectivités territoriales et la Société civile pourrait aider à mobiliser plus de communes sur l'utilisation des 1% solidaires ?*
- ✓ *Y a-t-il la possibilité pour plusieurs communes/collectivités d'être en réseau ou de se rapprocher pour consacrer ce 1% sur un budget plus conséquent ?*

### Réponses :

- **M. Berthet (Grand Châtellerauld)** : Il est possible pour des collectivités d'être partenaires. Exemple du projet que suit la mairie au Burkina Faso avec plusieurs communes, également soutenu par l'UE. Grand Châtellerauld fait partie d'un réseau de collectivités européennes. La difficulté : trouver les partenaires en France et en Europe mais aussi dans les pays partenaires où il existe déjà des partenariats. Il faut aussi un.e chef.fe de file. Il est vrai que les réseaux permettent de lever plus de financements.
- **Mme Faucon (Grand Angoulême)** : Notre collectivité a mis en place il y a 3 ans un dispositif alliant les 1 % sur l'eau et les déchets. La délégation du MEAE pourrait apporter une incitation. Pour l'instant le 1 % est volontaire. La délégation pourrait faire du plaidoyer descendant à destination des élu.es, par exemple avec un communiqué/lettre du Ministère mais également organiser une formation des conseiller.ères diplomatiques sur le 1% en Région afin qu'ils.elles aillent vers les élu.es. Le film du programme serait un support très utile.
- **M. Tétart (Maire de Houdan, Président de la Communauté de commune du pays Houdanais)** : Il existe de nombreux outils de financement, mais souvent méconnus et sous-utilisés. Le dispositif « Clés en main » du MEAE permet déjà d'entraîner plusieurs collectivités dans une même dynamique. Ce dispositif pourrait être renforcé et généralisé car il fonctionne bien. Il faut que les conseiller.ères diplomatiques aillent voir les élu.es sur le terrain. Il faut aussi pouvoir travailler avec les faitières des collectivités qui sont un premier niveau de sensibilisation et associer les associations départementales de maires aux sensibilisations.
- **M. Yaiche (RRMA Lianes Coopération)** : Lianes Coopération a mis en place une enquête sur l'engagement des collectivités territoriales (toutes thématiques confondues). La solidarité internationale est encore une motivation portée par les élu.es. Mais les moyens internes ne sont pas suffisants : pas de technicien.nes et de services disponibles.
- **M. Ruffy (Amorce)** : Un travail de sensibilisation auprès des collectivités est déjà mené grâce à ce programme. Mais il est nécessaire également de faire un autre plaidoyer descendant vers

le local via l'ADEME et le MEAE. Il faut porter les dispositifs à une dimension institutionnelle et nationale mais aussi locale.

- **M. Vézina (SEDIF - Syndicat des eaux d'île de France)** : En 2015, un accord cadre de partenariat entre services urbains du Grand Paris (SIAAP, SEDIF, SYCTOM, SIGEIF, SIPPAREC, EPTB Seine Grands Lacs) a été signé pour encourager les synergies entre secteurs dans le cadre de la coopération internationale. De nombreux projets ont pu être financés sur plusieurs volets via ce partenariat (notamment au Togo, Madagascar, Laos, Cameroun). Les partenaires examinent prioritairement les projets adossés à plusieurs secteurs. Cependant, peu d'ONG ont proposé des projets avec cette approche intégrée car cela suppose une diversité d'expertises au sein de la structure ou des structures qui portent le projet et d'une multitude de partenaires sur place. Les déchets et l'assainissement sont généralement des compétences de la commune et donc associés, même si la temporalité pour la gestion de ces services est différente. Il y a eu des ratés, comme dans tout projet. Les partenaires privilégient donc une approche concertée sur le territoire dans un premier temps (avant d'exiger le multisectoriel).

#### Questions de Mme Mouton (AFD - TEE) :

- ✓ *Quel est le rôle joué par les acteur.ices du secteur privé dans ce type de projets ?*

Réponses :

- **Mme Lascar (Réseau COEXIST)** : Le réseau COEXIST permet la mise en contact d'ONG et entreprises sur les différents secteurs. Cette vision multi-acteur.ices encourage et valorise l'entreprenariat local, permet de lever des freins (engager du personnel, apporter des compétences complémentaires, donner un rythme plus soutenu au projet) et une expertise.
- **M. Testard (ONG Moi Jeu Tri)** : Dans le cadre de son projet au Togo par exemple, MJT a mis en place un partenariat fort avec des entreprises permettant d'apporter une expertise et des solutions innovantes sur d'autres domaines que celui de l'ONG.

#### Questions de Mme Escande (Entreprise SETEC) :

- ✓ *Quel est le nombre de projets étudiés dans le cadre de la capitalisation ?*

Réponses :

- **Mme de La Bassetière (pS-Eau)** : Plus de 20 structures portant une trentaine de dynamiques ont été étudiées dans le cadre du chantier de capitalisation. Parmi eux, 32 projets ont permis de dégager les chiffres présentés (cf. PPT de présentation du programme). On estime avoir connaissance d'une centaine de projets multisectoriels qui ont été déployés ou sont actuellement en cours.
- **Mme Lunel (Association Efficoop)** : Précision sur le vocabulaire adopté dans le cadre du chantier de capitalisation : Il est important de distinguer les projets, qui peuvent être en plusieurs phases parfois différentes et portés par plusieurs acteur.ices, des dynamiques qui correspondent plus largement au processus déployé sur un territoire.

#### Question de Mme Reboulet (ONG GERES) :

- ✓ L'eau, l'assainissement et les déchets sont particulièrement mis en valeur dans le film et les données présentées. Il y a des problèmes d'assiettes sur le 1% énergie. L'étude sur l'engagement des collectivités menée par les partenaires du programme permet-elle d'avancer sur la question de l'énergie et de l'électrification soutenue par les syndicats ?

Réponse :

- **M. Ruffy (AMORCE)** : Les syndicats d'énergie ne sont pas les plus connus et il y a une difficulté de communication auprès de la population. L'énergie est essentielle pour permettre l'accès aux autres secteurs. Le 1% énergie fonctionne donc bien dans le multi-sectoriel. Les données présentées (cf PPT de présentation de l'activité de plaidoyer) montrent que même s'il est moins connu, le dispositif 1% énergie est néanmoins mobilisé par les acteurs qui en ont la compétence.

### Table ronde 1 : Enjeux opérationnels des projets multisectoriels

- **Rado RAMPARAOELINA**, (Maire de la commune rurale d'Ampitatafika à 10km de la capitale, Madagascar, élu depuis 2008)
  - ✓ Etat des lieux avant-projet : Etant donné le manque d'infrastructures et la difficulté à gérer des excréments et des déchets, la Commune avait besoin de techniciens pour appuyer dans la gestion efficace, efficiente et pérenne de ces services de gestion des déchets solides et liquides. De nombreuses personnes n'avaient pas accès à des toilettes, jetaient les boues de vidange dans la rivière, alors que l'eau de la rivière est utilisée pour la lessive et le bain.
  - ✓ Réponse apportée par le projet : Le projet Alisota a permis d'améliorer nettement la santé publique en assurant un système d'assainissement adéquat et une gestion des déchets efficiente. En plus de la collecte des déchets, une filière de vermicompost a été déployée allant même jusqu'à la production de briquettes (70T de compost produit par an).
  - ✓ Avantage de l'approche multisectorielle : Cette approche plus globale répond aux besoins de développement d'un territoire car cela permet d'aborder deux besoins en même temps. Elle permet d'avoir une vision intégrée, d'optimiser les ressources de la Commune menant à une réorganisation du service technique de la Commune. Elle promeut également un développement durable des filières tant assainissement liquide que déchets.
  - ✓ Mutualisation observée via : la réduction des ressources humaines par exemple dans les activités de communication sociale pour le changement de comportement qui pouvait être porté par une seule personne pour les deux services ; le gain de temps dans les réflexions stratégiques pouvant être communes sur les deux thématiques.
  - ✓ Impacts :
    - Pour la population : la disponibilité de services répondant à leurs besoins, ainsi que l'amélioration de leur qualité de vie.
    - Pour la Mairie : le développement économique de la Commune par le biais des redevances perçues et reversées à la Commune, la mise en place d'un service pérenne géré par des opérateurs privés et une bonne gestion des ressources techniques de la Commune via la réorganisation de l'équipe.
  - ✓ Enjeux du projet :
    - Des défis techniques tels que le manque de compétences techniques de l'équipe à la gestion de l'assainissement qui a nécessité un renforcement de capacités des agents techniques.
    - Le foncier : une grande difficulté dans la recherche de terrains adaptés qui a entraîné la sélection d'un terrain dans une zone éloignée de la ville et la destruction d'une partie de forêt pour la construction de l'unité de traitement des déchets.
  - ✓ Facturation des services : Etablissement d'un compte d'exploitation des services via l'appui du GRET. Prise en compte de la capacité et de la volonté à payer de la



population en mettant un accent particulier sur les plus vulnérables. Les villageois.es participent financièrement pour le nettoyage des sanitaires et la maintenance des ouvrages.

- **Sophie LEHIDEUX** (Kynarou, se reporter à [l'annexe 4](#))
- **Régis OCHSENBEIN** (DGS, Ville de Mulhouse, se reporter à [l'annexe 5](#))
- **Emeline MOREAU** (Responsable de projets Services essentiels - Electrification rurale, Gret, se reporter à [l'annexe 6](#))

#### **Table ronde 2 : Le montage partenarial et financier des projets multisectoriels**

- **Corinne DE PERETTI** (AFD, se reporter à [l'annexe 7](#))
- **Nathalie PICARD** (Grand Reims, se reporter à [l'annexe 8](#))
- **Paul TESTARD** (Moi Jeu Tri, se reporter à [l'annexe 9](#))

#### **Temps de questions/réponses**

##### ***Question : Est-ce que Moi Jeu Tri intervient dans les écoles en France ?***

**Réponse (M. Testard):** Non, l'ONG a une expertise africaine. Il y a de meilleurs acteur.ices que MJT en France pour sensibiliser les élèves. Cependant, l'ONG a des partenariats avec des acteur.ices français.es pour mettre en commun les connaissances issues de l'expérience africaine (ex: podcast).

##### ***Question: La mobilisation des 1% solidaires dans le cadre du projet du Grand Reims apporte des sommes faibles par rapport à ce qui pourrait être mobilisé. Comment peut-on mobiliser de plus gros financements via ces dispositifs ?***

**Réponse (Mme Picard):** Au niveau du Grand Reims, la mobilisation du 1% eau-assainissement a été à hauteur de 0.5%. À cela, il faut ajouter des cofinancements (notamment ceux de l'Agence de l'Eau qui viennent doubler la mise). Cela suffit à de grosses dépenses d'investissement car tout le monde contribue à ce type d'ouvrage.

**Réponse (M. Le Jallé – pS-Eau):** Les dispositifs 1% et notamment le 1% eau-assainissement jouent un rôle clef, même si les sommes mobilisées sont moins importantes que via d'autres types de financements. Ils sont un levier/tremplin important pour mobiliser d'autres financements. L'AFD est un très gros contributeur au niveau mondial (1% = 30 millions/an – AFD= environ 100 millions/an). Certains gros bailleurs de fonds sont moins à même de s'investir dans des projets en zones rurales. Importance de la sensibilisation auprès du grand public, pour que les élu.es soient interrogé.es et donc permettre des projets plus ambitieux à terme.

##### ***Question (Mme DELARUE – RESACOOP) : Comment est assurée la pérennité des services déployés ?***

**Réponse (Mme Picard):** Dans le cadre du projet du Grand Reims au Burkina Faso, les services ont un coût et les équipes de la collectivité appuyée ont été impliquées dans le projet. Par exemple, des technicien.nes pris.es en charge par les communes sont impliqués.es parce qu'elles.ils ont compris le gain en matière de temps d'étude. Chaque année, un bilan est fait et des coûts sont évités pour la commune.

**Réponse (Mme Meschede – Ville de Mulhouse) :** Dans le cadre de sa coopération, Mulhouse est partie de la gestion des marchés avec l'introduction de paiement par mobile. Le mécanisme et le suivi se sont étoffés au fur et à mesure et démontrent que les bénéfices sont réinjectés dans les ouvrages. Avec l'aide de GESCOD a été instauré un guichet unique pour combattre la corruption dans la commune. Le partage d'expériences Sud-Sud est également un élément permettant de sensibiliser, mobiliser et renforcer les capacités techniques. La capitalisation de ce qui est fait à Madagascar auprès d'autres communes et d'autres pays est une clef permettant de développer plus de projets et de les pérenniser.

**Question : Quels sont les impacts et bénéfices de ces projets pour les acteur.ices français.es ?**

**Réponse (Mme Picard) :** De nombreux échanges ont eu lieu avec les équipes de l'ONEA qui rationalise et optimise au maximum ses ouvrages et ses équipements. Une réelle réciprocité est née de ces temps entre équipes gérant des problématiques similaires, bien que dans des contextes différents. Des enseignements très forts ont été retenus par les équipes du Grand Reims. Les projets permettent aussi de se rendre compte que les procédures en France peuvent être tout aussi longues, cela incite à se poser des questions sur l'organisation en France.

**Question : Comment est automatisé le suivi des ouvrages ? Est-il possible à distance ?**

**Réponse (Mme Picard) :** L'ONEA en charge de la gestion des services, gère déjà ses ouvrages via un relevé automatisé des compteurs, mais principalement dans les grandes villes (relevé mensuel et facturation mensuelle). Néanmoins, des problématiques en lien avec cette télérelève et la gestion des déchets ou l'accès à l'énergie se posent. Le Grand Reims n'est pas impliqué dans la gestion ou l'appui à distance de la gestion des ouvrages.

Liste des Annexes :

- Annexe 1 – [Liste des participant.es](#)
- Annexe 2 – [Présentation du programme](#) (Sophie de La Bassetière – pS-Eau)
- Annexe 3 – [Présentation des activités de plaidoyer et mobilisation des dispositifs 1%](#) (Joël Ruffy – Amorce)
- Annexe 4 – [Présentation de Mme Sophie Lehideux](#) (ONG Kynarou)
- Annexe 5 – [Présentation de M. Ochsenbein](#) (Ville de Mulhouse)
- Annexe 6 – [Présentation de Mme Moreau](#) (GRET)
- Annexe 7 – [Présentation de Mme de Peretti](#) (AFD)
- Annexe 8 – [Présentation de Mme Picard](#) (Grand Reims)
- Annexe 9 – [Présentation de M. Testard](#) (MoiJeuTri)

